

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 8 JUIN 2020

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 44
Pouvoirs : 1
Votants : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 02/06/2020

Le 8 Juin 2020, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Charlotte LEGEAY, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE).

Secrétaire de séance : Emilie BERTHOLON.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Election des Vice-Présidents de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral référence CCDSV MARS2020, en date du 27 septembre 2019, constatant la composition du conseil de la communauté de communes Dombes Saône Vallée ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 32 en date du 8 juin 2020 déterminant le nombre des vice-présidents et des autres membres du bureau.

Vu le procès-verbal de l'élection du Président, des vice-présidents et des membres du bureau annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus un à un lors d'un scrutin de liste uninominal à trois tours identiques à celui prévu pour l'élection du président ;

Election du 1^{er} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Yves DUMOULIN.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Yves DUMOULIN obtient 39 voix
5 blancs
1 nul

M. Yves DUMOULIN ayant obtenu la majorité absolue le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Yves DUMOULIN, conseiller communautaire, élu 1^{er} Vice-Président et le déclare installé.

Election de la 2^{ème} Vice-Présidente :

Il est fait un appel des candidatures. Une seule candidate se déclare, Mme Carole BONTEMPS-HESDIN.

Résultat du 1^{er} tour :

Mme Carole BONTEMPS-HESDIN obtient 41 voix

3 blancs

0 nul

M. Bernard REY obtient 1 voix

Mme Carole BONTEMPS-HESDIN ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** Mme Carole BONTEMPS-HESDIN, conseillère communautaire, élue 2^{ème} Vice-Présidente et la déclare installée.

Election du 3^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Vincent LAUTIER.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Vincent LAUTIER obtient 40 voix

5 blancs

0 nul

M. Vincent LAUTIER ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Vincent LAUTIER, conseiller communautaire, élu 3^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 4^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Frédéric VALLOS.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Frédéric VALLOS obtient 40 voix

4 blancs

1 nul

M. Frédéric VALLOS ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Frédéric VALLOS, conseiller communautaire, élu 4^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 5^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. David POMMIER.

Résultat du 1^{er} tour :

M. David POMMIER obtient 37 voix

8 blancs

0 nul

M. David POMMIER ayant obtenu la majorité absolue le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. David POMMIER, conseiller communautaire, élu 5^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 6^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Pierre PERNET.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Pierre PERNET obtient 43 voix

2 blancs

0 nul

M. Pierre PERNET ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Pierre PERNET, conseiller communautaire, élu 6^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 7^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Stéphane BERTHOMIEU.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Stéphane BERTHOMIEU obtient 41 voix
4 blancs
0 nul

M. Stéphane BERTHOMIEU ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Stéphane BERTHOMIEU, conseiller communautaire, élu 7^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 8^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Richard PACCAUD.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Richard PACCAUD obtient 36 voix
8 blancs
1 nul

M. Richard PACCAUD ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Richard PACCAUD, conseiller communautaire, élu 8^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 9^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Gabriel AUMONIER.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Gabriel AUMONIER obtient 37 voix
8 blancs
0 nul

M. Gabriel AUMONIER ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Gabriel AUMONIER, conseiller communautaire, élu 9^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 10^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Patrick NABETH.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Patrick NABETH obtient 40 voix
5 blancs
0 nul

M. Patrick NABETH ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Patrick NABETH, conseiller communautaire, élu 10^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 11^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Un seul candidat se déclare, M. Gilles GARNIER.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Gilles GARNIER obtient 39 voix
6 blancs
0 nul

M. Gilles GARNIER ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Gilles GARNIER, conseiller communautaire, élu 11^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Election du 12^{ème} Vice-Président :

Il est fait un appel des candidatures. Deux candidats se déclarent, M. Richard SIMMINI et M. Bernard REY.

Résultat du 1^{er} tour :

M. Richard SIMMINI obtient 30 voix
M. Bernard REY obtient 12 voix
3 blancs
0 nul

M. Richard SIMMINI ayant obtenu la majorité absolue, le Conseil communautaire décide :

- **DE PROCLAMER** M. Richard SIMMINI, conseiller communautaire, élu 12^{ème} Vice-Président et le déclare installé.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **09 JUIN 2020**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200608-2020C33-AG
Affichage le : **09 JUIN 2020**

A Trévoux, le 08/06/2020

**Le Président,
Marc PECHOUX**

